

## ACTIVITÉS SOUTENUES PAR LE SECRÉTARIAT

### Gestion des données

13.1 Le Comité scientifique prend note du rapport du directeur des données sur les travaux réalisés en 2007/08 dans le cadre de la fonction du secrétariat liée à la gestion des données et des mesures prises pour maintenir l'intégrité des données de la CCAMLR (SC-CAMLR-XXVII/BG/3). Il constate que le volume et la complexité de ces travaux n'ont cessé de s'accroître (SC-CAMLR-XXVII/BG/3, figure 1) et que les tâches suivantes ont été effectuées :

- i) administration et maintenance de la base de données, traitement et validation des données soumises en 2007/08, révision des formulaires de données conformément aux décisions de la Commission et du Comité scientifique et développement des structures, des routines et de la documentation des bases de données ;
- ii) analyse des données et comptes rendus pour le Comité scientifique, ses groupes de travail, ses sous-groupes et l'atelier conjoint CCAMLR-CBI ;
- iii) contrôle des limites de capture dans les pêcheries de la CCAMLR et prévision des fermetures de la pêche, établissement des rapports de capture, mise à jour des rapports de pêcherie, préparation du *Bulletin statistique*, et soutien en matière de soumission et d'administration des notifications de projets de pêche (pêcheries nouvelles et exploratoires et pêcheries de krill) ;
- iv) développement des collaborations internationales, entre autres par une contribution aux travaux du CWP, du FIRMS et du SCAR-MarBIN.

### Données STATLANT

13.2 Le Comité scientifique constate que le secrétariat a mis en œuvre la nouvelle approche convenue en 2007 pour améliorer la qualité des données STATLANT qui sont soumises chaque année par les Parties contractantes (SC-CAMLR-XXVI, paragraphes 13.5 à 13.11 ; CCAMLR-XXVI, paragraphe 4.89). Cette nouvelle méthode a entraîné une nette amélioration de la qualité des données STATLANT sur l'effort de pêche et les captures des espèces de la capture accessoire.

13.3 Le Comité scientifique note également que les données STATLANT améliorées comprennent désormais un résumé des données de mortalité accidentelle liée à la pêche (IMAF). Il examine une proposition (SC-CAMLR-XXVII/BG/3) visant à inclure ces données STATLANT IMAF dans les statistiques de pêche de la CCAMLR rapportées dans le *Bulletin statistique de la CCAMLR*.

13.4 Le Comité scientifique demande au secrétariat de proposer un exemple du type de tableau dans lequel seraient récapitulées les données STATLANT IMAF pour le *Bulletin statistique* et de le distribuer aux Membres pendant la période d'intersession. Sous réserve de l'évaluation des Membres, ce récapitulatif des données STATLANT IMAF pourrait être

publié dans la prochaine édition du *Bulletin statistique*. Il pourrait par ailleurs servir à encourager le CWP à généraliser cette procédure de déclaration pour tous ses Membres.

#### Données de capture et d'effort de pêche

13.5 Le Comité scientifique fait sienne la recommandation du WG-FSA visant à modifier le formulaire de données de capture et d'effort de pêche par pose dans la pêche palangrière (données C2) pour que puissent y être relevée la variabilité liée aux palangres *trotline* (annexe 5, paragraphe 11.8) :

- le nombre d'hameçons dans un bouquet
- le nombre de bouquets d'hameçons sur une ligne verticale
- l'espacement des lignes verticales
- l'espacement des bouquets d'hameçons
- la distance entre le dernier bouquet d'hameçons et le fond.

13.6 Le Comité scientifique approuve également les recommandations émises par le WG-FSA, à savoir que lorsqu'un navire pose deux sections de ligne qui sont rattachées sous l'eau, celles-ci devraient être déclarées en tant que deux poses indépendantes, les positions géographiques de début et de fin de ces poses correspondant aux positions des ancrs ou des grappins.

#### Métadonnées

13.7 Le Comité scientifique approuve les étapes proposées par le secrétariat (SC-CAMLR-XXVII/BG/4) pour établir les métadonnées de la CCAMLR conformément à la décision de la Commission (CCAMLR-XXVI, paragraphe 4.89), à savoir :

- i) utilisation du répertoire des changements à l'échelle planétaire (GCMD pour Global Change Master Directory ; voir <http://gcmd.nasa.gov>) comme dépositaire des métadonnées ;
- ii) création d'un portail GCMD pour la CCAMLR qui sera administré par le secrétariat ;
- iii) identification de la classification des métadonnées des pêcheries et de recherche de la CCAMLR ;
- iv) création et gestion des éléments de métadonnées de la CCAMLR sur le portail de la CCAMLR.

#### Projet D4Science

13.8 Le Comité scientifique prend note de la mise en place du projet D4Science, un projet européen d'e-Infrastructure, dont l'objectif est d'établir un réseau de grilles pour satisfaire les

besoins des communautés scientifiques émergentes affiliées à la Surveillance de l'environnement et à la Gestion des ressources pour la pêche et l'aquaculture (SC-CAMLR-XXVII/BG/3).

13.9 Dans le contexte de la modélisation écosystémique, le projet D4Science met en place un environnement de données en réseau pour faciliter l'expérimentation de nouveaux modèles d'évaluation et pourrait servir de plateforme pour définir, à l'échelle mondiale, les concepts et les normes relatifs à l'échange de données récapitulatives des modèles écosystémiques, telles que celles utilisées par l'atelier conjoint CCAMLR-CBI.

13.10 Le Comité scientifique demande au secrétariat d'étudier l'application potentielle du projet D4Science aux travaux de la CCAMLR et d'en rendre compte au WG-SAM et au WG-EMM en 2009.

#### Règles d'accès et d'utilisation des données de la CCAMLR

13.11 Le Comité scientifique n'a pas de nouvel avis à rendre sur la question.

#### Publications

13.12 Le Comité scientifique note que les documents suivants ont été publiés en 2008 dans le cadre de ses travaux :

- i) Rapport de la vingt-sixième réunion du Comité scientifique ;
- ii) *CCAMLR Science*, Volume 15 ;
- iii) *Résumés scientifiques de la CCAMLR 2007*, disponibles sur le site Web de la CCAMLR ;
- iv) *Bulletin statistique*, Volume 20 ;
- v) Révisions apportées au *Manuel de l'observateur scientifique*.

13.13 Le Comité scientifique prend note de l'archivage des documents de réunion sur le Web (CCAMLR-XXVI, paragraphes 14.3 et 14.4). En 2008, les travaux ont avancé et ont permis de rendre disponible sur le site de la CCAMLR une bibliothèque de référence modifiée, avec des liens vers les documents de réunion, dans les sections protégées par un mot de passe et réservées à la Commission et au Comité scientifique.

13.14 La mise en place d'une base de données des archives, interrogeable sur Internet, a également avancé. Il s'agit d'une page unique d'accès public, affichant plusieurs domaines de recherche. Les utilisateurs lancent leur recherche à partir d'un titre, d'un mot clé, d'un auteur ou d'une année. Il leur est également possible de compulser l'ensemble des archives, les documents étant classés par réunion et par année.

13.15 Les utilisateurs voient s'afficher la liste des résultats de la recherche pour tous les documents détenus dans la base de données, mais ils ne peuvent accéder aux documents de

réunion sécurisés qu'au moyen d'un nom d'utilisateur et mot de passe conformément aux protocoles de sécurité des archives actuelles, ce qui maintient la hiérarchie des privilèges en vigueur. De ce fait, bien que les résultats de la recherche soient affichés, les utilisateurs ne sont en mesure ni de voir, ni de sauvegarder les documents sans s'être authentifiés.

13.16 Ces archives ont par ailleurs été élargies à une base de données regroupant tous les documents d'accès public, publications et *CCAMLR Science* compris. Il n'est pas nécessaire d'entrer un nom d'utilisateur ou un mot de passe pour voir ou sauvegarder ces documents.

13.17 Le Comité scientifique félicite le secrétariat d'avoir établi une bibliothèque en ligne qui permettra aux Membres d'avoir plus facilement accès aux documents de référence.

### *CCAMLR Science*

13.18 En 2007, le Comité scientifique a chargé le rédacteur, en concertation avec la présidente du Comité scientifique et les responsables des groupes de travail, de procéder à la révision de la politique de publication de *CCAMLR Science*, notamment de la procédure de sélection des articles (SC-CAMLR-XXVI, paragraphes 13.24 et 13.25).

13.19 Le Comité scientifique prend note des avis émis sur la question par le WG-SAM (annexe 7, paragraphe 7.6), le WG-EMM (annexe 4, paragraphes 9.10 à 9.14) et le WG-FSA (annexe 5, paragraphes 14.5 à 14.8). Les contributions présentées par des scientifiques hors CCAMLR sont considérées dans les paragraphes 10.8 et 10.9.

13.20 Le Comité scientifique félicite le directeur scientifique pour la révision qu'il a effectuée et approuve la politique et les procédures de publication révisées pour la sélection des articles ainsi que le rôle renforcé du comité de rédaction (SC-CAMLR-XXVII/6).

13.21 En encourageant l'élargissement de la compétence du comité de rédaction dans le processus, de la soumission des articles à la publication, le Comité scientifique préconise l'inclusion d'experts pertinents dans le comité de rédaction. Il demande que, lorsque ces experts auront été identifiés, le directeur scientifique (rédacteur en chef), en concertation avec le président du Comité scientifique, les invite, par écrit, à rejoindre le comité de rédaction.

13.22 Le Comité scientifique demande également que le secrétariat envisage d'autres moyens de rehausser le profil de *CCAMLR Science* et plus généralement qu'il élargisse la portée de la CCAMLR à la communauté scientifique et au-delà. Il pourrait s'agir de l'établissement d'une lettre d'information ou d'une plus grande utilisation de l'Internet pour diffuser des informations.

13.23 Le Comité scientifique encourage les Membres à continuer de soumettre des articles scientifiques de haute qualité en rapport avec la CCAMLR, de telle sorte que *CCAMLR Science* continue de publier la science la meilleure qui soit.